



LE PETIT SAINT PÈROIS



Le mot du Maire

La Communauté De Communes du Val de Sully a engagé une procédure d'élaboration de son Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (P.L.U.I.) Pendant 3 ans, les élus et d'incalculables bureaux d'études vont ainsi travailler à définir un projet de territoire et à DESSINER les grandes lignes du secteur de la C.d.C. du Val de Sully pour les 10 prochaines années. Pour ce faire une centaine de réunions sera nécessaire pour finaliser ce document.

Le P.L.U.I. devra être en conformité par rapport à différentes lois d'état : les lois GRENELLE (2009,2010), la loi de Modernisation de la pêche et de l'agriculture, puis la loi ALUR (2014), puis la loi ELAN (2018) et la loi Climat et Résilience (2021) viendra après le SRADDET (région), le SCOT (groupement d'E.P.C.I. Notre P.L.U.I. devra être conforme à toutes les recommandations des organismes cités auparavant. Autrement dit et plus clairement une belle usine à gaz pour l'avenir.

Pour compléter votre information, le Conseil Municipal avait voté contre ce P.L.U.I. voyant une fois de plus la compétence de la commune disparaître en matière d'urbanisme.

Avec tout mon dévouement,
P. FOULON

L'édito



Notre commune s'associe à l'action du COFEL (Comité Féminin du Loiret) pour le dépistage des cancers, plus particulièrement le cancer du sein, durant le mois d'octobre afin de rappeler aux femmes l'importance de prendre leur santé en main. C'est pourquoi vous verrez votre mairie décorée en rose pendant tout le mois, les infos et tout ce dont vous pourriez avoir besoin concernant ce sujet sont en ligne sur notre site et en mairie. Tout ce que nous pouvons souhaiter, c'est que grâce à ce genre d'action de plus en plus de personnes seront guéries car plus le cancer est détecté tôt, plus il a de chance d'être enrayé. Cela nous permettra peut être ainsi de voir **LA VIE EN ROSE**.



Sommaire

- Page 1** : Le mot du Maire - L'édito
- Page 2** : L'école municipale V. Meunier
- Page 3** : Les travaux dans la commune.
- Page 4 et 5** : Retour sur les derniers événements
- Page 6** : « Saint Père d'antan »
- Page 7** : Événements à venir - Informations environnement - Quizz
- Page 8** : Des nouvelles du conseil municipal



A l'école de St Père, cette année, il y a 4 instituteurs : Patricia, Albane, Sylvie et Rémi. (Les quatre classes sont de PS MS, de GS CP, de CE1 CE2 et de CM1CM2.)

Une autre institutrice (Audrey) est partie l'année dernière vers Neuvy en Sullias parce qu'une classe a été enlevée dans notre école.

La rentrée s'est très bien passée. C'était le premier septembre. Il faisait beau et nous avons été contents de nous revoir.

Dans la classe CM1-CM2 il y a 7 nouveaux élèves. Dans la classe des CE1-CE2 il y a 1 nouvelle élève. Dans la classe GS-CP il y a 6 nouveaux élèves. Dans la classe PS-MS, il y a 13 nouveaux élèves.



Cette année nous avons décidé de travailler sur le thème du cirque, mais nous continuerons aussi d'étudier la Loire et notre fûtreau : Belle Aventure !

Nous continuons d'écrire notre journal d'Ecole (La Pie) ; si vous voulez vous abonner, il suffit de nous le dire et de nous donner votre adresse (l'abonnement coûte 6 euros comme l'année dernière). Si vous avez des questions ou des idées, vous pouvez aussi nous écrire à l'adresse : ecolestpere@wanadoo.fr ; nous vous répondrons vite.



Nouvelle entrée de l'école !

Aussi, il y a eu l'Assemblée Générale de l'AMS le vendredi 16 septembre. C'est l'association sportive qui gère une section UFOLEP (le sport pour les adultes et les adolescents), la section USEP (le sport pour les enfants de l'école comme nous) et la section Brasse bouillons (qui s'occupe de Belle aventure et des bateaux de marinières).

Rémi nous a représentés le vendredi soir. Il a expliqué tout ce que nous avons fait en USEP l'année dernière.





Cimetière



Les murs du cimetière ont été rénovés partiellement, ainsi que la plaque sur le monument aux morts citant les personnes décédées au cours de la guerre 1939-1945.

Nouveaux affichages dans la commune



Des nouveaux affichages ont été installés dans la commune :

- 3 panneaux à l'extrémité du viaduc de St Père installés par la Communauté de Communes Val de Sully
- Une banderole d'accueil au vieux bourg.



Assemblée Générale de l'A.M.S.



Compte rendu de l'AG de l'AMS...

Les sections UFOLEP du sport pour les adultes et les adolescents n'ont pas beaucoup fonctionné l'année dernière à cause du COVID, mais les activités vont reprendre cette année, avec des soirées sports collectifs au gymnase de St Benoît une fois par mois, des sorties vélos et pédestres, des soirées jeux etc.

Pour l'USEP, les enfants ont bénéficié de 21 demi-journées de sport l'année dernière et devraient en avoir un peu plus cette année.

Les Brasse bouillon vont reprendre la construction de deux plates de Loire et continuer de gérer Belle Aventure, notre "merveille" qui flotte entre les deux ponts.



Photo d'archives

Assemblée Générale de l'Amicale



L'Amicale théâtrale de Saint-Père a tenu son assemblée générale le 16 septembre dernier à la salle polyvalente de la commune.

En ouverture de séance, la présidente, Chantal Planchet a demandé à l'auditoire d'observer une minute de silence, afin de rendre hommage aux membres disparus et notamment à André-Louis Delbecq et René Langagne qui furent les chevilles ouvrières de l'association.

Toujours dans cet esprit d'hommage aux « piliers » de l'Amicale, elle a souhaité nommer Gérard Lutton président d'honneur de l'association.



La secrétaire Marie-Louise Dequéant et la trésorière Christine Masson ont ensuite présenté respectivement le rapport d'activités et le bilan financier qui confirment la bonne santé de l'association.

En ce qui concerne l'élection du bureau, il se compose désormais comme suit : Présidente Chantal Planchet, vice-président Bertrand Pignault (Luc Benoist n'ayant pas souhaité se représenter) ; secrétaire Marie-Louise Dequéant, trésorière Christine Masson.

Le choix de la pièce a été fixé : il s'agit de « En attendant le pape » de Germaine Planson. Les répétitions ont déjà commencé. Une quinzaine de représentations sont prévues en 2023.

A l'issue de cette assemblée générale, Chantal Planchet a invité la trentaine de membres présents à fêter le 60^{ème} anniversaire de l'Amicale, qui n'avait pas pu être célébré l'an dernier en raison des restrictions dues au COVID.



Photo d'archives

Vide greniers



Malgré une météo incertaine, nous avons eu plus d'une trentaine d'exposants.

Le soleil s'est montré à partir de 13h30 ce qui a donné envie aux promeneurs de venir jusqu'à la fin de journée.

Le Président



La Potirando



La 13^{ème} Potirando a eu lieu le 2 octobre 2022 alors que la 12^{ème} datait du 06 octobre 2019, c'est donc après 2 ans de coupure (pour les raisons que l'on sait), par une matinée sans pluie que 180 personnes ont pu se promener sur la commune. Elles ont pu également déguster tous

les plats à base de potiron concoctés par les bénévoles et surtout se régaler avec la délicieuse soupe préparée par S.P.E.F. Le couple LEBRUN de Bray St Aignan a trouvé le poids exact du potimarron (0,686kg) et s'est vu remettre un panier garni. Tout le monde attend déjà la 14^{ème} édition sous le soleil...





Suite et fin de l'histoire de Saint-Père écrite par Alphonse Hirlay en 1889, l'avenant datant de 1919

Ma maison. – Ma famille.



Mon exploration terminée je rentre chez moi dans cette maison située sur la route de Bonnée, que j'achetais en 1880, et dans laquelle j'installai une épicerie, quelque temps après, c'est-à-dire en 1882, j'y adjoignis un commerce de vins et une auberge. Les résultats ayant dépassé mes espérances, cela me permit de faire exhausser ma maison d'un étage (1896). L'impulsion que je donnais à mon commerce me permet de dire que ma maison est devenue la plus florissante et la plus importante de la commune.



Lorsqu'on arrive à un bon résultat, l'on se fait toujours des envieux. Etant le fils de mes œuvres et ayant réussi dans mon entreprise, je ne fis pas exception à la règle, et, sans m'en rendre compte, je fis des jaloux, car la mentalité de beaucoup de gens ne peut admettre même en notre XXe siècle, que, quelque soit sa naissance, tout individu peut, par son intelligence et son travail, accéder à une situation plus élevée.

Si aujourd'hui j'éprouve quelque satisfaction, c'est d'avoir travaillé avec acharnement à l'édification de mon petit bien être et de celui de ma famille : en un mot, mes efforts ont été couronnés de succès.

Sur le déclin de la vie ce m'est une grande joie de me sentir entouré de l'affection des miens, de ma fille unique, mariée à M. François Supplisson, marchand-tailleur à Sully, de mon frère cadet, ancien employé de la Compagnie d'Orléans, actuellement retraité et suppléant du juge de paix de Sully, et de sa famille.

Sans être trop prétentieux j'estime avoir été bon fils, bon époux et bon père, et crois être entouré de l'estime de mes concitoyens auxquels je serais très reconnaissant de bien vouloir croire en mon inébranlable amour pour mon pays natal et par-dessus tout pour ma Patrie.

Aimons, aimons c'est le bonheur,
Dieu pour aimer nous fit un cœur.

Pour arriver au sommet de la lutte pour l'existence si difficile à gravir, j'ai pour compagne de voyage Madame Honorine Noublanche, native de Saint-Aignan-le-Jaillard où nous avons été mariés en 1878, bien secondé par elle qui a d'ailleurs de bonnes dispositions comme travailleuse et économe, douce épouse et tendre mère, elle fit le bonheur de ma vie, l'union aidant nous sommes arrivés par ces bons procédés à acquérir une certaine aisance.

Aujourd'hui donc, après 40 ans de labeur et n'avoir pas été trop accablé par des calamités domestiques, il serait bien juste que nous jouissions du fruit de notre épargne.

Je pardonne à ceux qui ont voulu m'assimiler à ces bandits que la justice française juge actuellement, il me semble que quand on est accusé d'un si horrible forfait on est en droit de se défendre, d'autant plus que deux faux témoins peuvent vous faire envoyer à l'échafaud. Dans cette délation on m'a fait aussi le reproche d'écrire dans le journal des curés, *Le Travailleur*. Jamais au nom de la liberté on ne devait me faire un grief d'écrire mes impressions, et quelques faits divers que se passe dans mon pays natal où je ne parle jamais politique.

Répondant à tous ces mécontents je finirais cette petite nomenclature par les paroles d'un homonyme bien connu du monde lettré.

Mon âme est à Dieu, mon cœur est à la France, ma vie est
entre les mains des méchants.





21 janvier 2023

Amicale

représentation théâtrale

22 janvier 2023

Amicale

représentation théâtrale

18 mars 2023

Amicale

représentation théâtrale



Informations sur notre environnement

Le Hérisson d'Europe, votre précieux allié au jardin, est aujourd'hui menacé !

Victime des activités humaines, l'espèce est en fort déclin. Mobilisons-nous pour éviter le pire !



! C'est une espèce protégée par la loi, il est donc interdit de la détruire, la capturer, la perturber ou encore de dégrader son nid.

COMMENT SÉCURISER VOTRE JARDIN POUR LES HÉRISSONS ?

COUVREZ LES TROUS D'EAU (EX : PUISARD)	SÉCURISEZ VOTRE PISCINE AVEC UNE RAMPE DE SORTIE	VÉRIFIEZ ATTENTIVEMENT LES TAS DE BOIS, FOIN OU FEUILLES AVANT TOUTE ACTION	NE PAS FAIRE FONCTIONNER VOTRE ROBOT DE TONTE LA NUIT
LAISSEZ LUI UN PASSAGE DANS VOS CLOTURES (15X15CM)	SOYEZ VIGILANT AVANT D'UTILISER OU DE RETOURNER VOTRE COMPOST	ÉVITEZ LES PESTICIDES ET UTILISEZ DES ANTI-LIMACES NATURELS.	VÉRIFIEZ LES BORDS DES HAIES ET HAUTES HERBES AVANT DEBROUSSAILLAGE

SI VOUS DEVEZ PRENDRE EN CHARGE UN HÉRISSON EN DÉTRESSE

1 L'abriter 	2 Le réchauffer 	3 Le protéger 	4 Le laisser tranquille 	5 Appeler un centre de soins
------------------------	----------------------------	--------------------------	------------------------------------	---

En Maine-et-Loire, l'association SOS Hérissons 49 pourra vous venir en aide et vous conseiller sur la démarche à suivre.



☎ 06 18 75 48 04

📘 Sos hérissons 49

Derniers conseils : Hérisson en plein jour = Hérisson en détresse
Ne jamais donner de pain, ni de lait



L'eau potable est précieuse, économisons-la !

Les **bons gestes** pour réduire sa facture et protéger la planète.



Réparer les fuites !

Contrôler sa consommation nocturne. Un robinet qui goutte, c'est un robinet qui coûte !



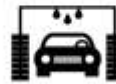
Choisir les bons outils !

S'équiper d'une douchette économie, chasse d'eau double touche, mousses



Chaque geste compte !

Lave-linge et lave-vaisselle toujours plein en mode éco



Laver sa voiture en station de lavage qui recycle l'eau



Tondre le gazon à 8 cm !

Pailles, un binage vaut 2 arrosages



Utiliser les piscines publiques !

Une piscine privée de 40m³ c'est un an de consommation d'eau potable pour une personne



Pour les collectivités

Détecter, colmater les fuites ! Améliorer son rendement de réseau d'eau potable



Chaque geste compte !

Une douche rapide plutôt qu'un bain
Couper l'eau pendant le savonnage



Renseignez-vous en mairie !

Pour les restrictions d'usage d'eau potable

www.centre-val-de-loire.ars.sante.fr

À la découverte de St Père



Réponse du PSP 41 :
Plaque affichée sur toutes les mairies de France

Où se trouve ce poteau d'alimentation électrique dans la commune?



Réponse dans le prochain numéro



Le conseil municipal du 07/04/2022 :

- Monsieur le Maire rappelle de la fermeture des bureaux de vote à 19h00 et de la présence obligatoire des assesseurs à 8h00
- Monsieur le Maire informe que les résultats du 1^{er} tour seront portés à la gendarmerie de Châteauneuf sur Loire et non plus à Sully sur Loire comme auparavant.
- Madame ZUSATZ rappelle que le questionnaire à valider par le SICTOM (poubelles jaunes) sera distribué dans les boîtes aux lettres des administrés très prochainement
- Monsieur BERRUE donne des précisions quant au projet d'agrandissement du cimetière qui pourrait être ajourné. En effet une procédure de reprise de concessions pourrait permettre à la commune de ne pas agrandir le cimetière pour l'instant
- Monsieur BERRUE rappelle que l'organisation de la fête de la Saint Pierre avance bien. Le coût restant à charge pour la commune serait d'environ 800 €. A l'occasion de la fête, la croix des marinières sera réédifiée et baptisée. La dernière fois qu'elle avait été réédifiée remonte au 28 juin 1987.
- Monsieur BERRUE informe que l'édition du Saint Pérois sera faite prochainement avec une distribution aux habitants.
- Monsieur le Maire remercie toutes les personnes qui ont remplacé les agents en arrêt de maladie COVID à la cantine et au périscolaire
- Monsieur le Maire rappelle que la cérémonie du 8 mai aura lieu à 9h00 avec le concours de l'harmonie musicale de Sully.

Le conseil municipal du 24/05/2022 :

- Approbation du compte rendu de la séance du Conseil Municipal du 7 avril 2022 et signatures au registre
- Désignation du secrétaire de séance (conformément à l'article L.2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales).
- Décision n°1 – acquisition d'un lave-linge pour l'école
- Maintien des tarifs de cantine pour l'année scolaire 2022-2023
- Maintien des tarifs de garderie pour l'année scolaire 2022-2023
- Décision modificative n°1 au budget communal – Modification de la reprise de l'affectation de résultat de fonctionnement de 2021
- Demande de subvention à la communauté de communes du Val de Sully pour la fête de la Saint Pierre
- Modification du tableau des effectifs entraînant une augmentation de la durée hebdomadaire suite à un surcroît de travail. Suppression du poste d'adjoint administratif à temps non complet.

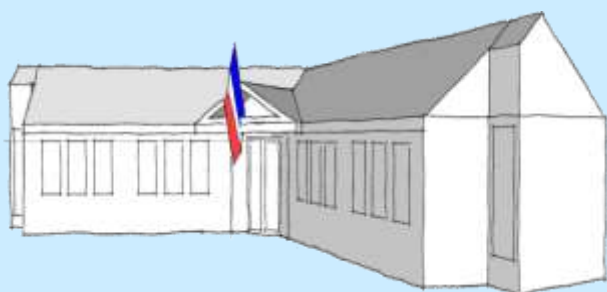
Le Maire donne lecture des courriers de remerciements émanant de :

- L'association de la Plume aux Ciseaux remercie les membres du Conseil Municipal pour la subvention attribuée en 2022 et les marques de soutien pour leur activité associative dans la commune.
- Le Club de l'Amitié de Saint Père sur Loire remercie les membres du Conseil Municipal pour l'attribution de la subvention de 2022.
- Monsieur le Maire informe que les travaux de terrassement d'une dalle béton ont été réalisés par l'entreprise GERAY à proximité de SUPER U afin d'y installer les containers de recyclage du SIETOM
- Monsieur le Maire informe de la visite des représentants des trésoreries de Gien et de Châteauneuf sur Loire.

Plusieurs points ont été évoqués :

- Fermeture de la Trésorerie de Sully le 31 décembre 2021 et notre rattachement aux deux trésoreries de Gien pour les dépenses et Châteauneuf pour les Recettes
- Retards de paiement constatés avant la mise en place de la signature électronique
- Problème de paiement des cotisations URSSAF de janvier lié à la prime d'inflation. Cette cotisation avait été mal référencée sur le tableau des cotisations des URSSAF via la DSN. Depuis une régularisation a été apportée auprès des URSSAF du Loiret.
- Monsieur le Maire rappelle que tous les ans la municipalité recherche un jeune Saint Pérois de 16 ans ou plus afin de remplacer l'agent communal durant la période estivale. A ce jour, aucun jeune ne s'est présenté pour cet été.
- Monsieur le Maire informe de la visite du Président du Conseil Départemental le Mardi 31 mai 2022
- Monsieur le Maire rappelle que les effaroucheurs servant aux agriculteurs sont réglementés et interdits la nuit entre 22h et 6h du matin. Cependant malgré cette interdiction, des agriculteurs ont laissé les effaroucheurs branchés des nuits entières. La gendarmerie et la police municipale intercommunale ont été alertées de ces agissements.
- Monsieur le Maire rappelle de la fermeture des bureaux de vote à 18h00 et de la présence obligatoire des assesseurs à 8h00
- Madame ZUSATZ informe que Mme Bouchard a contacté des entreprises afin de remplacer les rideaux de la salle du Conseil et du bureau de l'accueil.
- La moquette du bureau de la secrétaire générale sera changée pendant les vacances fin juin et début juillet.
- Madame ZUSATZ informe les membres du conseil qu'un règlement intérieur pour le fleurissement sera mis en place avec de nouveaux critères de sélection des maisons. De ce fait le passage du jury pourra avoir lieu en dehors des anciennes dates.

Mairie de Saint Père sur Loire



Tel : 02.38.36.21.84
saintperesurloire@wanadoo.fr
www.saintperesurloire.fr



URGENT : L'Atelier Fil en Aiguille
recherche TOUJOURS une animatrice
pour juin 2023.

Merci faire passer l'information dans votre
entourage. Contactez la mairie ou l'association.

